



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 08 AVRIL 2025

Le huit avril deux mille vingt-cinq, à dix heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, en séance publique, sous la présidence de madame Nathalie LABOSSE, Maire.

**Présents :** 11 conseillers municipaux

Nathalie LABOSSE, Daniel SIMONNET, Michel BARDET, Cécile ANDRADE LUIS, Sandrine BLONDEL, Jean-Christophe GIOVANNELLI, Hélène KLUYVER, Cédric LORPHELIN, Vincent MATHIOT, Vivien PONTHIEU, Daniel ROBERT.

**Absents** excusés, représentés : Bruno VILLEMOT *pouvoir à Cécile ANDRADE LUIS*, Yann LAPERTEAUX *pouvoir à Cédric LORPHELIN*, Catherine VERNEAU *pouvoir à Sandrine BLONDEL*

**Secrétaire de séance :** Jean Christophe GIOVANNELLI

Nombres de membres					
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	présents	ayant donné un pouvoir	votants	Absents sans pouvoir
15	14	11	3	14	0

Le quorum est atteint

Date de la convocation	Date d'affichage de la liste des délibérations
24 mars 2025	09/04/ 2025

### ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du 12 mars 2025

### Finances

1. Vote des Comptes administratifs 2024  
Budget principal - Budget d'eau et assainissement - Budget lotissement
2. Vote des Comptes de Gestions 2024  
Budget principal - Budget d'eau et assainissement - Budget lotissement
3. Vote des Affectations des résultats
4. Vote des Taux des taxes 2025
5. Vote des Budgets primitifs 2025  
Budget principal - Budget d'eau et assainissement - Budget lotissement

### Infrastructure

6. Avis du Conseil sur la consultation du public pour la mise en conformité et l'extension de la déchetterie de Noyers
7. Réfection place de la Madeleine et rue de Venoise

### Points divers : Matinée citoyenne

- Jean Christophe Giovannelli a été élu, à l'unanimité, secrétaire de séance  
 → Le compte rendu de la séance du 12 mars 2025 est approuvé à l'unanimité

### 1. VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

Madame le Maire, après avoir exposé aux conseillers, en détail, l'ensemble des comptes administratifs de l'exercice 2024, précise que les documents présentés retracent l'exécution des budgets communaux (Principal, Eau – Assainissement et Lotissement) de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice.

Ces comptes administratifs illustrent les investissements réalisés et engagés, les actions menées et les services rendus à la population. Ils témoignent de la situation financière de la Commune et ils sont en tous points conformes aux comptes de gestion de Madame la Trésorière.

Les comptes administratifs se résument sous la forme des tableaux ci-dessous :

#### ➤ Budget principal / Résultats cumulés de clôture : balance générale

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	768 500.63	666 444.40
Recettes	902 273.31	300 847.31
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>133 772.68</b>	- 365 597.09
<i>Résultat 2023 reporté</i>	<i>1 239 154.59</i>	- 344 694.41
<i>Résultat cumulé</i>	<i>1 372 927.27</i>	- 710 291.50
<i>Restes à réaliser en investissement</i>		Dépenses : - Recettes : 390 785.64 + 390 785.64
<b>Besoin de financement</b>		- 319 505.86
<i>Affectation 2024 au 1068</i>	<i>- 319 505.86</i>	
<i>Virement du fonctionnement en investissement</i>		
<b>Résultat de clôture 2024</b>	<b>1 053 421.41</b>	<b>- 319 505.86</b>

#### ➤ Budget EAU & ASSAINISSEMENT / Résultats cumulés de clôture : balance générale

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	185 204.23	51 562.22
Recettes	162 693.67	95 357.02
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-22 510.56</b>	<b>43 794.80</b>
<i>Résultat 2023 reporté</i>	<i>143 568.68</i>	- 12 134.84
<i>Résultat cumulé</i>	<i>121 058.12</i>	<i>31 659.96</i>
<b>Besoin de financement</b>		
<i>Affectation 2024 au 1068</i>		
<i>Virement du fonctionnement en investissement</i>		
<b>Résultat de clôture 2024</b>	<b>121 058.12</b>	<b>31 659.96</b>

➤ Budget LOTISSEMENT / Résultats cumulés de clôture : balance générale

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses		
Recettes		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Résultat 2023 reporté</i>	<b>118 860.91</b>	<b>- 33 901.61</b>
<i>Résultat cumulé</i>	<b>118 860.91</b>	<b>- 33 901.61</b>
<b>Résultat de clôture 2024</b>	<b>118 860.91</b>	<b>- 33 901.61</b>

Conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, Madame Labosse a quitté la salle et Monsieur SIMONNET, 1<sup>er</sup> adjoint, prend la présidence de l'assemblée et fait procéder au vote des Comptes administratifs.

Au vu des éléments présentés,

Après avoir constaté les identités de valeur avec les indications des comptes de gestion de la trésorière relatives aux reports,

---

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés :*

- **D2025-16 APPROUVE** le compte administratif 2024 du budget Principal
  - **D2025-17 APPROUVE** le compte administratif 2024 du budget Eau et Assainissement
  - **D2025-18 APPROUVE** le compte administratif 2024 du budget du Lotissement
- 

## 2. VOTE DES COMPTES DE GESTION 2024 :

### Budget Principal- budget Eau et Assainissement - Budget Lotissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2341-1 à L 2343-2, Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes, relatives à l'exercice 2024, a été réalisée par la trésorière et que les comptes de gestion établis par celle-ci sont conformes aux comptes administratifs de la Commune.

Ces comptes visés et certifiés conformes n'appellent ni observations ni réserves sur la tenue des comptes.

---

**D2025-19** *Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :*

- *ADOPTE les comptes de gestion de Mme la Trésorière pour l'année 2024.*
- 

## 3. AFFECTATIONS DES RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Madame le Maire informe que les règles de la comptabilité publique exigent de délibérer sur l'affectation de résultat de fonctionnement dès lors que les comptes administratifs de l'exercice clos ont été votés. Ces affectations doivent au minimum couvrir les éventuels déficits de la section d'investissement.

Les affectations sont proposées de la manière suivante :

#### BUDGET PRINCIPAL :

- virement à la section d'investissement au compte 1068 : **319 505.66 €**
- report à la section de fonctionnement au compte 002 : **1 053 421.41 €**

#### EAU ASSAINISSEMENT :

- virement à la section d'investissement au compte 1068 : **- €**
- report à la section de fonctionnement au compte 002 : **121 058.12 €**

LOTISSEMENT : Il est proposé de reporter l'ensemble du résultat de clôture en fonctionnement sans affectation soit **118 860.91 €**

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs 2024 du budget principal et des budgets annexes,

---

**D2025-20** *Après en avoir délibéré, le Conseil, statuant sur les affectations de résultat tels que présentés, à l'unanimité :*

➤ DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement au 31/12/2024

*Pour le budget principal :*

- virement à la section d'investissement au compte 1068 : 319 505.66 €
- report à la section de fonctionnement au compte 002 : 1 053 421.41 €

*Pour le budget eau et assainissement*

➤ DECIDE de reporter l'ensemble du résultat de clôture en fonctionnement au compte 002 sans affectation soit 121 058.12 €.

*Pour le budget du lotissement*

➤ DECIDE de reporter l'ensemble du résultat de clôture en fonctionnement au compte 002 sans affectation soit 118 860.91 €.

---

#### 4. VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2025

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 1636 B sexies, Madame le Maire expose qu'il revient au Conseil Municipal, chaque année dans le cadre du vote du budget, de fixer les taux d'imposition de la fiscalité directe locale qui seront appliqués aux bases déterminées par les services des finances publiques.

Le produit attendu constitue la recette fiscale directe de la Commune. Par ailleurs il est précisé que si le montant à régler des taxes augmente, ce n'est pas du fait de la Commune mais occasionné par la hausse des taux des autres collectivités (Département, Intercommunalité ..) et par la revalorisation des valeurs locatives calculées par les services des finances publiques.

taxes directes locales	Bases d'imposition prévues	Taux commune 2025	produit attendu 2025	Taux moyens communaux 2024 au niveau		EPCI 2024
				national	départemental	
TH	414 200	19.45 %	89 562	23.88 %	23.36%	4,77%
TFB	864 600	38.87 %	336 070	39.74 %	46.04%	3,38%
TFNB	109 200	35.62 %	38 897	51.08 %	47.73%	9,29%
<b>TOTAL</b>			<b>455 529</b>			

Comme évoqué en commission des finances, Madame Labosse souligne que les investissements font toujours l'objet de recherches de subventions pour réduire le reste à charge pour la commune, ce qui permet de maintenir les taux d'imposition qu'elle propose de reconduire pour 2025. Il est à noter qu'ils n'augmenteraient pas pour la 13ème année consécutive.

Après avoir entendu l'exposé de madame le Maire et sur avis de la Commission des Finances, constatant une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement,

---

**D2025-21** *Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :*

➤ DECIDE reconduire les taux d'imposition de 2024 sur 2025

TH	19.45 %
TFB	38.87 %
TFNB	35.62 %

➤ APPROUVE le produit fiscal 2025 tel que précisé ci-dessus

➤ CHARGE Maire de signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

---

## 5. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

-BUDGET PRINCIPAL - BUDGET D'EAU ET ASSAINISSEMENT - BUDGET LOTISSEMENT

Les projets de budgets primitifs 2025 s'inscrivent dans le cycle annuel budgétaire et ont, à ce titre, été précédés par deux réunions de la Commission des Finances. Après approbation des comptes administratifs, affectations de résultats, les votes des différents budgets primitifs pourront être modifiés par des décisions modificatives approuvées en Conseil Municipal si besoin. Ils ont été construits prudemment avec une gestion rigoureuse des dépenses et la recherche d'économies. L'effort d'investissement est maintenu.

### Budget principal / FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2025	RECETTES	MONTANT
Achat et variation de stock	114 650	Atténuation de charges	5 000
Autres charges externes	134 000	Produits des services	116 540
Autres services externes	194 415	Produits fiscaux	485 958
Impôts et taxes	11 800	Dotations, subventions, participations	224 094
Charges de personnel	266 500	Autres produits	62 000
Autres charges de gestion courante	91 870	Produits exceptionnels	5
Charges financières	16 300		
Autres charges exceptionnelles	3 000		
Reversement FNGIR FPIC	74 530		
Dotations aux amortissements	17 800		
Dotations aux provisions	1 500		
Virement à la section d'investissement	96 156	Report exercice antérieur	1 053 421
<b>TOTAL</b>	<b>1 022 521</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 947 018</b>
<b>Clôture fonctionnement</b>		+ 924 497 €	

### Budget principal / INVESTISSEMENT

#### Les principales opérations à venir :

- La poursuite des efforts en termes de voirie
- Prévision d'amélioration du moyen de chauffage de la salle du conseil et du salon violet
- Révision de l'éclairage de la salle polyvalente
- Restauration du clocher / programmation de la 1<sup>ère</sup> tranche
- Prévision de travaux pour la défense incendie
- Etude pour l'aménagement de la place de la Madeleine et la rue de Venoise
- Etude pour la rénovation en LED de l'ensemble de l'éclairage public
- En matériel : logiciel de cimetière, ordinateur, décoration de noël et une prévision de véhicule d'occasion si besoin,

#### La majeure partie des actions menées bénéficiera de participations, notamment :

- De fonds européens FEADER (subventions attendues pour la restauration des couvertures de l'école)
- De l'Etat – DETR - Fonds Verts
- Du Conseil Régional
- Du Conseil Départemental,

VOIRIE		MATERIEL		BATIMENTS	
PUITS DE BON rue de la Fontaine	22 100	Logiciel cimetière	5 000	Salle du Conseil : chauffage	16 000
RUE DU CHAMPS BERGER	3 000	ordinateur	1 800		
RUE DES SURVIGNES	3 400	Décoration Noel	4 000		
ROUTE D'AUXERRE reprise intersect. avec chemin de Clavisy	5 100	Véhicule	10 000	Salle polyvalente : révision éclairage	14 000
Les CHOUMAINS s réfection de l'extrémité du chemin	5 300				
CHEMIN DE LA FAULE	13 700				
AUTRES entretiens : rues Terreaux, Pré de l'Echelle, chemin des Angles	7 400				
	60 000		20 800		30 000

EGLISE		DEFENSE INCENDIE		ETUDES	
1 <sup>ère</sup> tranche travaux CLOCHER	940 300	Borne incendie et bâche	40 000	PLACE DE LA MADELEINE ET RUE DE VENOISE	5 000
				ECLAIRAGE PUBLIC : remplacement en LED	5 000
	940 300		40 000		10 000

En résumé :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux Bâtiments	970 300	Subventions	1 086 630
Travaux voirie et aménagements	110 000	FCTVA & taxe d'aménagement	85 000
Matériel	20 800	AFFECTATION de Résultat	319 506
Remboursement d'emprunts & dépôt de garantie	44 700	Virement de la section de fonctionnement	96 156
Déficit exercice antérieur	710 292	Amortissement travaux SDEY	17 800
<b>TOTAL</b>	<b>1 856 092</b>	<b>Emprunt et dépôt de garantie</b>	<b>251 000</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>1 856 092</b>

Le budget d'investissement se clôture en équilibre.

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif principal,

**D2025-22** Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

✓ ADOpte le Budget Primitif du budget Principal, pour l'exercice 2025, comme suit :

Sections	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 022 521 €	1 947 018 €
INVESTISSEMENT dont restes à réaliser	1 856 092 €	390 785.64 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 878 613 €</b>	<b>3 803 110 €</b>

- ✓ AUTORISE madame le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, conformément à l'art. L. 5217-10-6 du CGCT.

## Budget eau et assainissement / FONCTIONNEMENT

Comme indiqué pour le budget principal, ce budget a été établi avec les précautions élémentaires en matière de prévisionnel. Il va devoir faire face dans les années à venir à d'importants travaux d'investissement suite à l'étude du schéma directeur d'assainissement notamment.

Le choix a été fait de maintenir le prix de l'eau stable depuis quelques années, du fait d'avoir conservé sa gestion en régie municipale : il n'a pas changé depuis 6 années.

**Pour mémoire prix de l'eau & assainissement :**

### NOYERS – PUITS DE BON

EAU	Tarifs 2018
Abonnement 15/20	42 €
abonnement 40	100 €
abonnement <40	200 €
m3	1.25 €

ASSAINISSEMENT	Tarifs 2018
Taxe	10,40 €
m3	1.70 €

et FERMES					
Tranche	T1	T2	T3	T4	T5
de m3	0	1 500	2 000	3 000	5 000
à m3	1 500	2 000	3 000	5 000	10 000
Prix 2018	1.75 €	1,15 €	0,95 €	0,85 €	0,75 €

Dépenses fonctionnement	BP 2025	Recettes de fonctionnement	BP 2025
Achat et variation de stock	81 920	Produits des services	164 925
Autres charges externes	56 500	Dotations, subventions et participations	600
Autres services externes	31 050	Autres produits de gestion courante	2 000
Impôts et taxes		Produits exceptionnels	7 250
Autres charges de gestion courante	4 000		
Charges financières	300		
Autres charges exceptionnelles	2 000		
Dotations aux amortissements	62 120		
Dotation aux provisions	2 400		
Reversement redevances à Agence Eaux	27 200		
Virement à la section d'investissement	2 282	Report exercice antérieur	121 068
<b>TOTAL</b>	<b>269 772</b>	<b>TOTAL</b>	<b>295 834</b>
<b>Clôture fonctionnement</b>		<b>+ 26 062 €</b>	

Budget eau et assainissement / INVESTISSEMENT : Les prévisions de travaux se décomposent ainsi :

RESEAU EAU		RESEAU ASSAINISSEMENT	
Source de Grail : enquête publique, révision du périmètre de protection de la source et prévision de travaux suite à l'enquête	7 100	Schéma Directeur d'Assainissement : étude ALTERO	34 000
Usine de traitement des Survignes : pompe en réserve	10 000	nouvelle phase d'études préliminaires avant travaux estimée	35 000
Travaux remplacement plomb sur réseau potable ou pour nouveaux raccordements	8 000	Station d'épuration : 1 pompes et équipement de surveillance	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>25 100</b>	Travaux sur réseau : demande de raccordement	10 000
		<b>TOTAL</b>	<b>89 000</b>

  

Coût des travaux et études	114 100
----------------------------	---------

Le budget d'investissement, travaux et études inclus, se clôture en équilibre :

Dépenses Investissement	BP 2025	Recettes Investissement	BP 2025
Emprunts	10 000	Amortissement	62 120
Amortissement subventions	7 250	Subventions	35 288
Frais d'étude	76 100	Virement de la section de fonctionnement	2 282
Travaux sur immobilisation	38 000	Intégration d'études opérations d'ordres	18 300
Intégration d'études opérations d'ordres	18 300	Affectation	
Déficit d'investissement	-	excédent d'investissement reporté	31 660
<b>TOTAL</b>	<b>149 650</b>	<b>TOTAL</b>	<b>149 650</b>

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif de l'eau et assainissement

**D2025-23** Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- ✓ ADOpte le Budget Primitif du budget EAU ET ASSAINISSEMENT, pour l'exercice 2025, comme suit :

Sections	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	269 772 €	295 834 €
INVESTISSEMENT	149 650 €	149 650 €
<b>TOTAL</b>	<b>419 422 €</b>	<b>445 484 €</b>

- ✓ AUTORISE, conformément à l'art. L. 5217-10-6 du CGCT, madame le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

## BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT

Ce budget prévoit toujours la vente de la dernière parcelle ce qui permettra de clôturer le budget annexe avec un transfert sur le budget principal.

INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	
Déficit reporté	33 902	3354-040 : Stock initial à sortir
<b>TOTAL SECTION</b>	<b>33 902</b>	<b>TOTAL SECTION</b>
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Recettes	
7135-042 stock final	33 902	002 : excédent reporté
6522 transfert excédent au budget principal	108 143	7315 : terrains restants
<b>TOTAL SECTION</b>	<b>142 045</b>	<b>TOTAL SECTION</b>

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif du lotissement

---

**D2025-24** Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- ✓ ADOPE le Budget Primitif du budget **LOTISSEMENT**, pour l'exercice 2025, comme tel que présenté ci-dessus.
- 

## 6. AVIS DU CONSEIL SUR LA CONSULTATION DU PUBLIC POUR LA MISE EN CONFORMITE ET L'EXTENSION DE LA DECHETTERIE DE NOYERS

Le Conseil Municipal devait émettre son avis sur le dossier soumis à la consultation du public pour la mise en conformité et l'extension de la déchetterie de Noyers – dossier déposé par la Communauté de Communes du Serein – arrêté préfectoral n° PREF-SGAD-BE-2025-001-

Le dossier soumis à la consultation était à disposition au secrétariat de mairie, pendant toute la durée de l'enquête : du **30 janvier au 27 février** et également consultable sur le site internet des services de l'Etat.

Ce point a été omis à l'ordre du jour de la séance du 12 mars. Les services de la Préfecture confirme que l'avis du Conseil est réputé favorable s'il n'a pas fait l'objet d'une délibération.

Toutefois madame le Maire souhaite recueillir l'avis du Conseil et le porter au procès-verbal.

Elle informe qu'une observation a été adressée et portée au registre.

Vu l'intérêt général,

---

**D2025-25** Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- ✓ EMET un avis favorable
-

## **7. REFECTION PLACE DE LA MADELEINE ET RUE DE VENOISE**

Mme Labosse fait état de l'avancement du dossier de réfection de la Place de la Madeleine et de la Rue de Venoise.

A la suite de la rencontre du 12 mars avec M. Gillet, nouveau chef de projet Villages d'Avenir, missionné par les services de l'Etat, un autre rendez-vous a eu lieu le 18 mars avec Mme Tagliabu du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Cette association accompagne les acteurs du territoire et le grand public dans un objectif de qualité de l'architecture et de son environnement.

Mme le Maire lui a précisé qu'elle souhaite que ce projet soit intégré dans le cadre du dispositif ENVIE de la Région. Elle a demandé à ce que les propositions du CAUE intègrent la participation des riverains.

## **POINTS DIVERS :**

**Matinée citoyenne et fleurissement :** prévue le **17 mai**, elle a pour objectif de sensibiliser les nucériens à entretenir les rues et à fleurir.

L'initiative s'inscrit dans le cadre de l'embellissement communal conforté par l'obtention en 2023, de la première fleur du label Villes et Villages fleuris.

C'est également l'occasion de se retrouver entre personnes motivées, de tous âges. La matinée se clôture par un moment convivial autour d'un pique-nique.

**Proposition du collège pour fleurir un espace communal :** Mme Peix, principale du collège, Mme Petitot et les professeurs, ont souhaité participer au fleurissement d'un espace communal. La cour du Musée leur a été proposé.

**Proposition du collège pour la création d'un timbre et d'un tampon :** Mme Labosse a échangé sur ce projet avec Mme la Principale dont la proposition est très appréciée.

## **TOUR DE TABLE**

Daniel ROBERT intervient sur les bancs installés sur la promenade des Choumains. Il suggère que soit privilégié des bancs en pierre, dans l'esprit des bancs d'autrefois. La suggestion est approuvée.

La séance est levée à 21 h 45

La secrétaire de séance

Jean Christophe GIOVANNELLI

Madame le Maire

Nathalie LABOSSE